

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB106 Histoire de l'art 1			
Ancien Code	ARPB1B06P106	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOPB1060		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benoît DEVUYST (benoit.devuyst@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Cette UE vise à développer la culture artistique de l'étudiant-e, le-a sensibiliser à l'art moderne, au design graphique et à l'art contemporain. L'objectif est qu'il-elle prenne conscience de ce que représente l'art et de ce qu'il apporte. L'objectif est de lui permettre d'objectiver ses goûts artistiques et de lui faire découvrir des courants/artistes/etc.
- La matière alterne contenu ex-cathedra, exercices, visites et participations à des spectacles. Les artistes belges sont autant que possible privilégiés
- Le cours traite aussi des rapports entre l'art et la communication (e.a. publicitaire)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
- Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier
- 1.2.4 Développer et actualiser des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la participation aux concours, expositions, formation continue
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
- Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
- 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
- 2.1.2 Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
- 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
- Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
- 2.2.1 Analyser les tendances et en retirer les différents éléments sémiologiques, sociologiques et psychologiques
- 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant-e doit :

- avoir acquis une culture générale orientée vers les arts et le design
- être capable de distinguer les grands courants artistiques (modernes et contemporains)
- d'exprimer clairement ses préférences artistiques
- avoir développé son sens esthétique et sa curiosité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B06P106A Histoire de l'art 1

48 h / 4 C

Contenu

INTRODUCTION

Art & crises

Crise sanitaire

Crises géopolitiques

Crise climatique

L'art c'est quoi ?

Éloge de la beauté

Ranking

1. Architecture
2. Sculpture
3. Art visuels (peinture/dessin/etc.)
4. Musique
5. Littérature
6. Arts de la scène
7. Cinéma
8. Télévision
9. Bédé

L'ART JAPONAIS

Estampes

Calligraphie

Ikebana

Arts martiaux

Haïku

Art du vide

STREET ART

Terminologie

Tag

Graffiti

Yarn bombing

Hot spots

Grands maîtres

Banksy

Shepard Fairay

Invader

Keith Haring + J-M Basquiat

PHOTOGRAPHIE

Un certain regard

L'acte photographique

Personnalité
Lumière
Cadrage
Composition
Sujet

Photojournalisme

Robert Capa
Henri Cartier-Bresson
Elliott Erwitt

French touch

Robert Doisneau
Raymond Depardon

CONSTRUCTIVISME

Contexte
Fauvisme (Matisse)
Rayonnisme
Dada (Marcel Duchamp)

Principes

Célébrités

Rodtchenko
Lili Brik

Bauhaus

Le pitch
Walter Gropius

Et après

Communisme & communication
Musique (Electro -> Kraftwerk)

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral qui s'appuie sur de nombreux exemples (fixes/animés) et prévoit une participation active des étudiant·e·s
- Cours qui alterne distanciel-présentiel-visites-spectacles
- Lors des cours en présentiel, l'étudiant·e peut être amené·e à réaliser un travail artistique qui fait écho à la matière abordée
- Les visites d'expos/manifestations culturelles ou artistiques sont encouragées et peuvent faire l'objet d'une évaluation ou d'un travail individuel/collectif

Dispositifs d'aide à la réussite

- Débriefing collectif des travaux en cours de période
- Utilisation de nombreux exemples qui font l'actualité
- Fichiers audio reprenant les notions clés du cours
- Visites/découvertes artistiques en live

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- * Fichiers audio
- * Syllabus disponibles en ligne (format PDF)
- * Plateforme ConnectED
- * Plateforme Teams

4. Modalités d'évaluation

Principe

- * Travaux durant la période
- * Examen écrit en fin de période

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- * La cote des travaux réalisés en cours de période n'entre pas en considération lors du Q3
- * La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation de chaque période
- * En période d'examens, tout·e étudiant·e retardataire se verra refuser le droit de participer à l'épreuve et sera envoyé à la Direction
- * La consultation de copies ne vaut que pour les examens
- * En cas d'absence au cours, une copie du CM doit être remise à l'enseignant selon les modalités prévues dans le Règlement spécifique du département Arts, Business et Communication
- * L'orthographe, la syntaxe et la lisibilité des textes sont primordiales pour cette AA. Tout travail peut donc être refusé et sanctionné par un zéro en cas de défaillance notoire d'un ou de plusieurs de ces critères
- * Les modalités du Q2 sont identiques à celles du Q3
- * IA : l'utilisation de l'intelligence artificielle générative est autorisée dans le cadre du cours sous les conditions suivantes : l'IA générative ne peut pas être utilisée pour plagier ou copier du contenu existant. Dans un souci d'intégrité intellectuelle, tout contenu généré par l'IA doit être mentionné comme tel, l'outil utilisé doit être précisé. Si l'IA intervient dans un projet d'équipe, il convient de s'assurer que tous ses membres en sont informés. Dans le but d'une évaluation équitable et pour éviter les sanctions, l'enseignant concerné doit être informé du recours à l'IA. En conclusion, nous considérons l'IA générative comme un atout pour l'efficacité créative, pour autant qu'elle soit utilisée de façon responsable, dans le respect des règles d'éthique et de transparence. N'hésitez pas à en discuter avec l'enseignant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).